

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIENVILLE

O-O-O

Séance du 13 avril 2023

Date convocation : le 06 avril 2023

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle de la Mairie, le treize avril deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence du 1^{er} adjoint, Patrick LEROUX

- Nombre de membres afférents au Conseil Municipal. : 9
- Nombre de membres en activité : 9
- Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 9

Étaient présents : MM. Patrick LEROUX, Philippe QUILLET, Guy DUFOSSÉ, Sébastien CARRARA, Rachid KALAI, Marcel HECQUET et MMES Pascale BONHOMME et Muriel DOUBET.

Absente excusée : MME Catherine TAVARES ayant donné pouvoir à Philippe QUILLET.

Madame Muriel DOUBET est nommée secrétaire de séance.

11-2023 BUDGET PRIMITIF 2023

Monsieur Philippe QUILLET indique que le Budget Primitif est équilibré en investissement et en fonctionnement.

Monsieur Patrick LEROUX propose de voter le Budget Primitif 2023 comme suit :

Budget 2023 commune / Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre 11	Charges à caractère général	119 463.22€	Chapitre 02	Résultat d'exploitation reporté	121 338.09€
Chapitre 12	Charges de personnel	176 720€	Chapitre 13	Atténuation de charges	6000€
Chapitre 14	Atténuation de produits	0€	Chapitre 70	Ventes produits fabriqués	13 800€
Chapitre 22	Dépenses imprévues	0€	Chapitre 73	Impôts et taxes	161 000€
Chapitre 23	Virement section investissement	35 987.87€	Chapitre 74	Dotations, subventions	65 900€
Chapitre 65	Autres charges gestion courante	42 470€	Chapitre 75	Autres produits	8003€
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	1000€	Chapitre 76	Produits exceptionnels	100 €
Chapitre 68	Dotations aux provisions	500€			
Total dépenses		376 141.09€	Total recettes		376 141.09€

Budget 2023 commune / Investissement

Dépenses			Dépenses		
Chapitre 001	Solde exécutions inv. reporté	78 440.80€	Chapitre 10	Dotations fonds divers	17 854.38€
Chapitre 10	Dotations fonds divers	0€	Chapitre 10	1068 : excédent de fonctionnement	26 259.22€
Chapitre 13	Subventions département	0€	Chapitre 13	Subventions investissement	83 646.05€
Chapitre 20	Dépenses imprévues	0€	Chapitre 13	Subventions investissement RAR	64 322.37€
Chapitre 20	Immobilisation incorporelles	2 740€	Chapitre 21	Virement de la section d'exploitation	35 987.87€
Chapitre 21	Immobilisation corporelles	134 748.30€			
Chapitre 21	Immo corporelles RAR	12 140.79€			
Total dépenses		228 069.89€	Total recettes		228 069.89€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des 9 voix,
APPROUVE le Budget Primitif de la commune pour l'année 2023.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.
Patrick LEROUX

 P.L.

